

# Assemblée Permanente du 23 juin 2025

## - Relevé des décisions -

- L'AP prend acte de la démission de Lefty. Etant donné la proximité de l'AG celle-ci sera organisée en considérant qu'il est représentant démissionnaire, sans faire de déclaration en préfecture d'ici là.
- Les journées du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août seront consacrées à un grand ménage et à une réorganisation de l'espace du remue en termes d'hygiène et de sécurité. Merlin prend le lead sur l'organisation de ces journées, Anne contacte Chi pour lui demander conseil.
- Anthony fera un premier état des travaux à faire en matière d'électricité et contactera le propriétaire pour la réalisation des travaux.
- Mallick se propose pour aider Jeff à la rédaction du rapport moral.
- Pierre et Piel contactent Greg s'agissant du devenir du bar ambulant actuellement stocké chez ce dernier, Piel peut normalement le prendre chez lui.
- Le RM fermera après la soirée du 31 juillet pour trois semaines. Réouverture le 25 septembre, sous réserve de bénévoles pour tenir le bar la dernière semaine d'août. La commission bar se chargera d'aviser.
- Une nouvelle commission salariale est formée pour clarifier les possibilités financières du RM en termes d'embauche et pour faire des propositions s'agissant de fiches de postes. Cette commission est composée de Jeanne, Malick, Piel et Carine. Si elle doit travailler le plus vite possible, l'AP n'a pas fixé d'objectif en termes de calendrier pour une date d'embauche.
- Les verrous du bar seront changés à l'occasion des journées consacrées au ménage début août.
- Le bar se dotera d'un TPE. Mandat sera donné aux prochains représentants légaux de déterminer quelle offre serait la plus avantageuse (SumUp/banque).
- La réunion de la commission empathie du jeudi 4 juillet (18-20h) sera consacrée à la question des exclusions.

- Malick présentera un budget faisant état non seulement des sommes à investir mais aussi du détail du matériel à acheter concernant le son et les lumières.
- Le matériel son sera étiqueté clairement selon qu'il appartient au RM, à la Rec Room ou à Malick.
- Olivier proposera un projet d'atelier de discussion sur la guerre au proche orient.

# - Compte rendu de séance -

17 présents

Responsable de l'ordre du jour : Héloïse

Maitre du temps : Samy

Distribution de la parole : Merlin.

Secrétaire : Jeanne.

## VALIDATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Inscrit à l'ordre du jour, le point n'a pas été traité en séance.

## DÉMISSION DE LEFTY

Lefty a fait état par mail de sa décision de démissionner de son rôle de représentant légal, en raison de problèmes personnels. Etant donné la proximité de l'AG, pas de raison de faire une AGE.

⇒ **Il est proposé de considérer qu'il est représentant démissionnaire et ne pas faire de déclaration en préfecture d'ici à l'AG.**

S'ensuit une discussion plus générale : depuis un an, beaucoup de représentants se sont succédés, ce qui peut interroger sur notre fonctionnement.

- Proposition : quand les gens se présentent pour le rôle de représentant légal, il serait important qu'ils disent dans quel but ils le font et comment ils voient leur mandat. Il a été remarqué que c'était ce qu'avait fait Lefty. En l'espèce les raisons de sa démission sont extérieures au RM.

Rappel : Aujourd'hui, officieusement, il y a encore Charly, Gaelle, Lefty et Jeff comme représentants légaux.

Le mandat recouvre la responsabilité juridique de l'asso (en termes de sécurité des personnes, des lieux, des finances etc.) De fait, et cela devrait donner lieu à des réflexions pour améliorer notre fonctionnement, les représentants se retrouvent chargés de choses qui ne sont pas intrinsèquement liées à leur statut : tout ce que les autres ne veulent pas faire. (Factures etc.) Il y aurait un travail à faire pour mieux définir les responsabilités avec des responsabilités déterminées et des compétences. C'est le rôle de la commission statuts. (Composée à l'origine de Georges, Gaelle, Joelle, Jérôme, Bryan et Piel.)

## DÉCORATION DU LIEU

La personne qui a mis le point à l'ordre du jour est absente.

C'est néanmoins l'occasion d'aborder la question de l'hygiène et de l'accessibilité, il y aurait en particulier à améliorer l'espace enfants tant en termes d'aménagement que d'hygiène.

Proposition d'une réunion exclusivement consacrée à l'hygiène. Ce qui nous amène au prochain point.

## **TRI + MÉNAGE DU REMUE**

---

L'été pourrait être l'occasion d'un gros coup de tri+ ménage (y compris de l'appartement), qui serait en même temps un moment collectif.

Dans la mesure où on envisage une fermeture en août, il est proposé de profiter du répit offert à cette occasion. Le dernier événement étant prévu le 31 juillet, le ménage pourrait se faire les trois premiers jours d'août.

Il y aurait à établir une liste des tâches par priorités. Le but étant de se référer aux normes en vigueur, il serait intéressant d'aborder la question avec les gens qui ont des formations HACCP. C'est le cas de Chi (absente), de Merlin via sa formation. Zazou est également intéressé par cette question.

Il y aurait à mieux formaliser la question des produits à utiliser, et à se poser la question du budget à y mettre et d'éventuels achats en gros.

⇒ **Merlin prend le lead sur l'organisation de ces journées. Anne contacte Chi pour avoir des billes sur les normes d'hygiène.**

## **ELECTRICITÉ**

---

Pour faire court, il n'y a rien dans l'installation qui soit aux normes. Notamment, l'ampérage des prises est insuffisant.

⇒ **D'ici septembre, Anthony fait un état des travaux à faire.**

Dans la mesure où nous sommes locataires : la mise aux normes relève en principe de la responsabilité du propriétaire.

⇒ **Anthony contacte le propriétaire.**

(Il a donné son mail en séance, la secrétaire de séance l'a noté mais elle a des scrupules à le mettre dans un compte rendu public.)

## **AIDE À L'AG, RAPPORT MORAL**

---

Jeff souhaiterait de l'aide pour la rédaction du rapport moral.

⇒ **Malick se propose.**

## **GARAGE DE GREGOIRE**

---

Gregoire a contacté le RM au sujet d'objets encombrants appartenant à l'association, qui se trouvent dans son garage, notamment le bar ambulant. Piel pourrait le prendre chez lui.



d'adhérents n'ayant jamais renouvelé leur cotisation y soient encore inscrits.

- Le recours à des contrats aidés soulève la question de savoir si une telle embauche permettra un fonctionnement à long terme ou si c'est une solution de court ou moyen terme. En effet, les CUI-CAE sont des CDD de 6 à 60 mois.
- En outre, la possibilité de recruter en CUI-CAE suppose un conventionnement et un accord de Pôle Emploi. Il n'est donc pas acquis que le RM pourrait bénéficier de l'aide.
- La proposition telle que formulée soulève une question de fonctionnement interne : qui a fait cette demande de subvention pour formation des bénévoles au bar ? Précédemment le contrat salarié ne portait pas là-dessus et personne ne se souvient d'une décision d'AP en ce sens.
- La temporalité de la prise de décision pose question.
  - D'une part au regard du flou concernant les finances. A ce stade, les bonnes comme les mauvaises nouvelles en la matière relèvent de rumeurs et de on dit. Il a été question de trous importants dans la caisse, d'argent manquant, voire de détournement dans les conversations ces derniers temps. Nous avons besoin d'informations concernant l'état exact des finances et d'un budget prévisionnel détaillé. Toutes ces informations devraient être mieux diffusées et partagées dans l'association et des documents comptables clairs devraient être fournis à l'AP.
  - D'autre part au regard du flou organisationnel. Il faudrait être au clair sur des fiches de postes précises pour être certains que nous sommes tous d'accord sur le projet derrière ces embauches.
- Il est important de mettre au centre de nos décisions la notion de respect des personnes dans leur bénévolat comme dans leur salariat ou leur stage. C'est encore plus le cas s'agissant d'envisager de recruter des personnes handicapées. Avant de regarder les incitations financières il y a des questions à se poser en termes d'accessibilité, d'aménagements, de besoins spécifiques de ces personnes dans leur travail et de la capacité du collectif à assurer d'être en capacité d'accueillir une personne dans une situation de ce type.
- Concernant la ou les fiches de poste : il a été proposé de chercher à axer le recrutement sur les problématiques humaines du Remue Ménages, à travers quelqu'un qui aurait une formation dans le social, sur la gestion conflits, l'appréhension des publics accueillis de facto au RM etc.
- A été soulignée l'importance d'être prêts à accueillir des salariés avant de se lancer dans une embauche. Il y a à penser l'articulation entre travail salarié et bénévolat, assurer la solidité d'un management bénévole et la capacité à donner à un-e salarié-e un cadre de travail sain et clair, articulé à des équipes décisionnaires

bénévoles. Il faudrait éviter des tomber par précipitation dans des fonctionnements malsains pour tout le monde, où les salariés se retrouvent à palier quand les équipes font défaut et se retrouver de facto en situation décisionnaire/de responsabilité sur des choses qui devraient revenir aux instances bénévoles.

Concernant les documents budgétaires, ils sont sur l'adresse mail administration. Il existe une adresse finances qui n'est pas utilisée. Dans la discussion, certains ont avancé que les personnes qui ne sont pas/plus représentantes légales ne devraient pas avoir accès à la boîte administration ni l'utiliser, et devraient avoir la discipline de s'en retirer d'elles-mêmes, le cas échéant.

Proposition : remettre en place une commission salariat. Chargée de travailler et sur les fiches de postes en fonction des besoins et des possibilités du RM, et de clarifier les aspects budgétaires. La discussion s'est alors portée sur l'opportunité de poser dès maintenant un calendrier, pour viser une proposition en juillet et une embauche en septembre, ou encore une proposition en septembre.

⇒ **Vote sur le principe de la mise en place d'une commission salariale :**

**Pour : 13                      Abstentions : 0                      Contre : 1 (2 Absents)**

⇒ **Vote sur le principe de fixer dès maintenant un objectif d'embauche en septembre :**

**Pour : 0                      Abstentions : 10                      Contre : 4 (3 absents)**

⇒ **La commission est composée de Jeanne Malick. Piel et Carine.**

## **BUDGET PRÉVISIONNEL**

---

Goerges s'est désengagé du RM, il n'y a pas eu de travail sur la question depuis la dernière AP.

## **BILAN PETIT DEJ + MIDI**

---

Depuis que Lefty est absent la vente de nourriture au profit de la Rec Room a cessé de fait depuis la dernière AP. Il n'y a donc pas de bilan à faire.

En revanche Thierry est revenu et a repris ses activités de cuisine et de pâtisserie.

### **Digressions :**

Il a été question dans la discussion sur ce point des comptes-rendus de réunion de la commission bar. Quel est le niveau et le vecteur de diffusion

adéquat ? Certains posent également la question d'un éventuel souci légal avec la liste des adhérents : il pourrait être opportun d'envoyer mail à tous les gens inscrits à ce jour pour dire que s'ils le souhaitent ils peuvent se désinscrire.

Héloïse a rappelé qu'en tant que membre de commission Com elle a accès aux mailing lists. La proposition de se désinscrire a déjà été faite. L'actuelle liste a une capacité d'envoi à 1600 personnes. Il y a un sous groupe dans la liste permettant de s'adresser à la liste des bénévoles bar. En outre une nouvelle adresse mail [bar@rm.com](mailto:bar@rm.com) a été créée, tenue pour l'instant de facto par Jeanne. Il y a possibilité de faire des groupes ou des listes depuis cette adresse ou simplement des discussions collectives en adresses mails visibles si les choses concernent peu de monde.

La question des adhésions a également été évoquée. Sur le drive, on trouve des documents évoquant deux formules : une adhésion de passage à 2€ et une adhésion à 12€. Il y aurait un point à mettre à l'ODJ de l'AG, pour savoir comment on définit l'adhésion ?

Il a été rappelé que toutes ces possibilités d'adhésions restent à ce jour programmées dans le logiciel de caisse.

## **LES CLEFS DU RM**

---

Les discussions de la commission bar, retranscrites par Jeanne font apparaître deux problèmes concernant les clefs du RM.

Un problème d'ordre général : étant donné le climat ces derniers mois, les histoires de vols etc. il pourrait être opportun de changer les verrous, notamment pour remettre à zéro les clefs en circulation et être au clair sur qui les a ou non.

Un problème d'ordre pratique : Il est possible de faire la fermeture du bar sans avoir les clés en sortant par la réserve, dont la porte ne s'ouvre pas de l'extérieur. En revanche, pour l'ouverture, impossible de faire sans clefs. Devant cette situation le bar fonctionne pour le moment selon une modalité qui ne peut en aucun cas être durable : à savoir qu'aucun bénévole ne prend le créneau du matin et que Samy fait toutes les ouvertures. Trois types de solutions peuvent être envisagées :

- La distribution : des trousseaux de clefs seraient confiés, peut-être avec une habilitation de l'AP aux bénévoles chargés de faire l'ouverture.
- La centralisation : les clefs pourraient être à récupérer quelque part ou auprès de quelqu'un, et à ramener au même endroit ou à la même personne en fin de shift.
- Le monopole : les gens qui ont les clefs se déplacent à chaque ouverture pour ouvrir la porte aux bénévoles, quitte à ce qu'ils n'assurent pas le shift ensuite.

- Concernant ce second problème, l'hypothèse d'utiliser la boîte à code existante derrière le rideau de fer a été rejetée d'emblée comme trop dangereuse.
- En l'absence d'éléments suffisants aucune décision n'a été prise sur ce point.
- Le changement de verrou a été accueilli favorablement. Après discussion, il a été proposé de faire cela début août en même temps que le ménage du bar.
- La discussion a également porté sur l'opportunité de changer seulement le verrou du bar ou bien aussi ceux de l'appartement.

⇒ **Vote sur le principe de changer les verrous au moment du ménage.**

**Pour : 9                      Abstentions : 3                      Contre : 0    (5 absents)**

⇒ **Vote sur la proposition de restreindre le changement de verrous à ceux du bar :**

**Pour : 6                      Abstentions : 3                      Contre : 4    (5 absents)**

⇒ **Les clefs de l'appartement ne seront donc pas changées.**

## GESTION DE LA CAISSE

La question de la caisse se pose suite aux vols constatés le mois dernier. Pour l'instant le fonctionnement est le suivant : Jeff et Samy ont les clefs de la boîte rouge, qui reste dans le bar. Jeff s'occupe de compter. Samy en a les clefs parce qu'il fait ouverture et fermeture.

Pour l'instant la seule mesure effective est que les bénévoles bar s'efforcent de s'assurer que personnes non inscrit sur le planning ne passe derrière le bar, et prennent avec eux la clef de la caisse lorsqu'ils sortent.

Certains ont avancé qu'un TPE permettrait coffrer directement une partie de l'argent sans possibilité de vol et permettrait une traçabilité sur les mouvements.

Deux possibilité : le TPE SumUp (suppose un smartphone, qu'il faudra alors trouver pour remplacer l'actuel bigo du bar.) ou un TPE bancaire. La question est de savoir quelle option minimiserait les frais.

NB : Carine a un SumUp dont elle ne se sert pas.

Pourquoi il n'y avait pas de TPE jusqu'ici ? « C'était politique » répondent certains, sans plus de précision.

⇒ **Vote sur le principe de se doter d'un TPE prochainement ?**

**Pour : 13  
absents)**

**Abstention : 1**

**Contre : 1 (2**

Concernant la question de savoir qui se charge de faire l'étude et de faire une proposition avant de mettre les choses en place, il est proposé de confier ce mandat aux prochains représentants légaux élus en AG.

⇒ **Vote sur le principe de charger les prochains représentants légaux de rassembler les infos et soumettre la décision finale à l'AP**

**Pour : 9**

**Abstention : 4**

**Contre : 1 (3 absents)**

### **SUITE DES EXCLUSION À TITRE CONSERVATOIRE PRONONCÉES LORS DE LA DERNIÈRE AP**

---

Rappel : lors de la dernière AG, deux exclusions avaient été prononcées à titre conservatoire concernant pour un cas des propos racistes et pour un autre des propos et attitudes sexistes de la part d'une personne s'étant déjà illustrée par une agression sexuelle au sein du RM dans le passé.

A noter que cette dernière personne s'est présentée au bar, le soir de la soirée twerk, a réussi à se faire servir un premier verre, avant que finalement la personne du shift suivant ne refuse de le servir et lui signifie la sanction prononcée. La personne a alors quitté les lieux.

Les questions qui restaient en suspens après la dernière AP concernaient notamment la manière de l'annoncer aux personnes concernées et la durée de la sanction. Certains souhaiteraient : remettre aux concernés un petit écrit.

- Plusieurs personnes se sont exprimées contre le principe d'exclusions définitives.
- Il a été proposé d'aborder la question en termes de conditions à remplir pour un retour au remue (notamment, possibilité pour les éventuelles victimes de se trouver là) plutôt que sous l'angle d'une durée déterminée à fixer.
- Reste la question de savoir comment rendre effective la sanction si les bénévoles du bar ne connaissent pas les concerné·e·s et/ou ne se sentent pas de s'opposer physiquement. A quoi il a été répondu que on peut déjà dans un premier temps espérer que si un message écrit et clair est adressée aux personnes exclues, il y a de bonnes chances pour qu'elles comprennent qu'elles ne sont plus la bienvenue et s'y tiennent.
- Certains ont soulevé la question de savoir si ce type de question était prioritaire dans l'état de nos forces ? A quoi il a été répondu que la question se posait de fait et que ne rien faire c'était déjà de fait prendre une position.
- La discussion a également porté sur les modalités à mettre en œuvre avant de prononcer définitivement une sanction, la question

se pose en particulier d'entendre les personnes susceptibles d'être sanctionnées, ainsi que leurs victimes. Certains pensent qu'il faut donner la priorité à l'écoute des victimes, d'autres soulignent que nous n'avons pas, surtout dans le cas de faits passés, à aller les replonger par nos questions dans le vécu de l'agression. Plusieurs personnes estiment qu'il est important d'entendre les auteurs.

- Il est à noter que si la volonté des victimes est un point important à prendre en compte, le Remue peut et doit affirmer des positions en tant que tel, pas seulement en se réclamant des victimes.

D'une manière générale, il apparaît difficile de séparer la discussion sur les deux cas d'espèces de discussions plus générales sur les problèmes de justice réhabilitatrice ou réparatrice, questions qui dépassent les bénévoles présent et le cadre de l'AP. En outre, la discussion intervient en fin d'AP, après avoir dépassé la limite de temps et en effectifs réduits. Ce qui rend délicate la prise de décision.

Les problèmes en question soulèvent en outre le sujet de la responsabilité juridique des responsables légaux.

D'une manière générale il serait intéressant d'y réfléchir avec des personnes extérieures.

Il est proposé de travailler à un meilleur affichage sur les valeurs, les comportements, ce qu'on ne veut pas etc. dans le bar.

- ⇒ **La prochaine réunion de la commission empathie, Jeudi 4 juillet 18-20h sera consacrée à ce sujet.**

## **DEVIS SON**

---

Malick a fait état de ses recherches sur le bon coin et propose d'acheter du matériel son et lumières pour 400€.

- Les personnes présentes ont cherché à savoir comment se répartissait cette somme entre son et lumière.
  - En l'absence de liste de matériel précis, l'AP a refusé d'examiner la demande.
- ⇒ **Il est demandé à Malick de présenter une proposition comprenant non seulement un budget d'investissement mais également une liste claire de matériel (quels micro, quels enceintes etc.)**

En outre, il a été fait état de confusions possible entre le matériel de la Rec Room, celui du RM. et le matériel personnel de Malick, dont une partie lui avait été cédée en rémunération d'un atelier organisé au remue (par décision de l'AP.)

- ⇒ **Le matériel devra être étiqueté pour indiquer clairement à qui il appartient.**

## **DIVERS**

---

En fin d'AP, Olivier propose de monter un groupe de réflexion sur la guerre en cours au proche orient. Cela pourrait donner lieu à un atelier de discussion, ponctuel ou non.